

# Un p'tit coup d'oeil

## Comité d'inspection professionnelle

**MAUDE VEILLEUX** • RESPONSABLE DU COMITÉ  
D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

*« Mais pourquoi la FQM vient-elle m'inspecter ?  
Pourtant, toutes mes affaires sont en ordre ! »*

J'imagine que cette question vous vient en tête au moment où vous terminez de lire la lettre du comité d'inspection professionnelle de la FQM vous avisant que vous recevrez une visite imminente d'une inspectrice ou d'un inspecteur de la FQM !

En fait, nous nous rappellerons d'abord que la mission de la FQM est d'appuyer les massothérapeutes dans leur pratique professionnelle et de protéger le public. Entre autres, pour réaliser sa mission, la FQM demande annuellement à son comité d'inspection professionnelle de mener aléatoirement des inspections dans différentes régions du Québec.

Le but n'est pas de chercher à piéger quelqu'un, mais de vérifier, d'authentifier et de valider avec vous que votre cabinet et vos dossiers clients sont conformes aux standards de qualité FQM. De plus, cette visite apporte, sans contredit, une interaction directe entre le membre et la FQM (représentée par un inspecteur ou une inspectrice).

Au moment de cette rencontre, vous pouvez en profiter pour demander des explications concernant différents sujets qui sur la tenue de votre cabinet ou celle de vos dossiers (par exemple sur le questionnaire santé). La personne qui procède à l'inspection se fera un plaisir de vous répondre.

C'est toujours gratifiant pour vous et rassurant pour le client lorsque qu'il aperçoit sur le mur de votre cabinet une attestation qui confirme que vous respectez les règlements provenant de la FQM !